

Du jeudi 27 février
au dimanche 1^{er} mars 2020
4 réunions

XXVI^{es} Championnats de France Hiver Open

Lieu : Le Lamentin
(Martinique)
Bassin : 25m.
Compétition d'animation

Conditions d'accès

Catégories d'âges : 25 ans et plus (1995 et avant) dames et messieurs – Catégories FINA

Engagements

- ▲ Proposition extraNat : du 16/02/2020 au 23/02/2020
- ▲ Liste des engagés : 24/02/2020
- ▲ Réunion technique : 25/02/2020 à 18h.
(Liste de départ)

Résultats

- ▲ Envoi serveur : J (dernier jour de compétition)
- ▲ Publication web : J + 1
- ▲ Réclamations : J + 8
(reclamation.maitres@ffnatation.fr)

Préambule

Temps fort de la Natation Maîtres en bassin de 25m depuis la première édition en 1995, les championnats de France d'hiver constituent, en ce qui concerne la participation, la compétition la plus dense proposée par la FFN. Une grille spécifique à ce championnat est mise en place.

Equipements

Bassin de 25m. x huit lignes minimum homologué et un bassin servant à la récupération et à l'échauffement.
Chronométrage électronique : une plaque avec affichage huit bandes minimum.

Catégories d'âges concernées

Individuels

C1 : Nés entre 1991 et 1995	C2 : Nés entre 1986 et 1990
C3 : Nés entre 1981 et 1985	C4 : Nés entre 1976 et 1980
C5 : Nés entre 1971 et 1975	C6 : Nés entre 1966 et 1970
C7 : Nés entre 1961 et 1965	C8 : Nés entre 1956 et 1960
C9 : Nés entre 1951 et 1955	C10 : Nés entre 1946 et 1950
C11 : Nés entre 1941 et 1945	C12 : Nés entre 1936 et 1940
C13 : Nés entre 1931 et 1935	C14 : Nés entre 1926 et 1930
C15 : Nés en 1925 et avant	

Relais (addition de l'âge des quatre relayeurs)

R1 : Entre 100 et 119 ans	R2 : Entre 120 et 159 ans
R3 : Entre 160 et 199 ans	R4 : Entre 200 et 239 ans
R5 : Entre 240 et 279 ans	R6 : Entre 280 et 319 ans
R7 : Entre 320 et 359 ans	R8 : 360 ans et plus

Contenu du programme

Epreuves individuelles (17 en dames et 17 en messieurs)

50 nage libre, 100 nage libre, 200 nage libre, 400 nage libre, 800 nage libre, 50 dos, 100 dos, 200 dos, 50 brasse, 100 brasse, 200 brasse, 50 papillon, 100 papillon, 200 papillon, 100 4N, 200 4N et 400 4N.

Classement au temps.

Les épreuves seront nagées au temps d'engagement. Les 400 et 800 nage libre pourront être nagés à deux nageurs par ligne d'eau en fonction du nombre d'engagés.

Epreuves de relais (2 en dames, 2 en messieurs et 2 en mixte) 4 x 50 NL, 4 x 50 4N, dames, messieurs et mixte*.
Classement au temps.

* Les relais mixtes comprendront obligatoirement deux hommes et deux femmes.

La composition des relais devra se faire au plus tard deux heures avant ladite épreuve.

Toute équipe qui modifiera sa composition sur place et qui changera de catégorie pourra concourir, mais ne sera pas classée.

Tout nageur qui ratera sa série, et ce quelle qu'en soit la raison, ne pourra être réintégré dans une série ultérieure.

Jury

Les juge-arbitre et starter seront désignés par la FFN (commission des juges et arbitres) parmi les officiels inscrits sur les listes valides pour la saison en cours des officiels FFN. Les autres officiels seront désignés par l'organisateur.

Mode de qualification

Compétition ouverte aux nageurs de 25 ans et plus (nés en 1995 et avant), licenciés à la Fédération Française de Natation ou à une fédération étrangère (compétition non-ouverte aux nageurs licenciés dans un club de natation estivale).

Les nageurs pourront s'engager en fonction de la grille de qualification annexée. Les nageurs ne réalisant pas les temps de qualification ne pourront pas concourir.

Les nageurs devront justifier, pour chaque course, d'un temps réalisé lors de la saison n-2 (du 01/01/2018 au 15/09/2019), sous réserve que les performances soient bien intégrées sur le serveur fédéral. Pour la saison en cours (du 16/09/2019 au 15/09/2020), seuls les temps réalisés lors des championnats départementaux, régionaux, interrégionaux ainsi que lors des Meetings labellisés nationaux et des interclubs (poules qualificatives régionales et finale nationale) pourront être utilisés pour s'engager aux championnats de France. Les temps sont des temps tous bassins (25 et 50m).

NB : les temps doivent être réalisés uniquement lors des compétitions maîtres

ATTENTION :

Seules les performances réalisées aux championnats du monde, d'Europe et lors des championnats nationaux étrangers permettront de se qualifier aux championnats de France. Toutes les performances réalisées sur des compétitions internationales seront intégrées dans la base extraNat après validation par la DTN.

Les temps intermédiaires (uniquement le 400 NL au cours d'un 800 NL ou d'un 1500 NL et le 800 NL au cours d'un 1500 NL) réalisés lors de compétitions qualificatives pourront être pris en compte pour s'engager après demande officielle et accord du DTN. Cette demande devra nous parvenir par mail (maîtres@ffnatation.fr), au plus tard, le vendredi 14 février 2020.

Modalités d'engagements

La période d'engagements auprès de la FFN est fixée du dimanche 16 février au dimanche 23 février 2020, via la gestion des engagements extraNat.fr. Les droits d'engagements doivent être réglés par carte bancaire via le site sécurisé extraNat.fr.

La publication de la liste des engagés sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra le lundi 24 février 2020.

La publication de la liste de départ sur le site internet FFN (www.liveffn.com) interviendra à l'issue de la réunion technique.

Tout engagement supplémentaire effectué lors de la réunion technique sera éventuellement possible (sous réserve d'accord du Délégué et de disponibilité de place) mais son tarif peut être majoré (voir règlements financiers). Un classement des clubs est établi en comptabilisant les meilleures performances à la table de cotation de chaque nageur, réalisées à l'occasion des championnats d'hiver. Ce classement est annexé aux résultats et publié sur le site internet FFN.

Le nombre d'engagements individuels par nageur est limité à cinq, avec deux épreuves par jour au maximum.

Classement national des clubs en Maîtres à partir des compétiteurs (CNCM)

Principe

- Chaque niveau de pratique, en fonction des points de la table de cotation fédérale (intégrant les coefficients de rajeunissement) donne un nombre de points.
- Seules les compétitions déclarées « Maîtres » sont prises en compte pour le calcul de cette cotation.
- Seule la meilleure cotation par nageur compte.
- Tous les points s'ajoutent pour donner un classement final du club.

Grille de calcul

Niveau	Pts
Nageur ayant réalisé au moins 1 compétition en natation Maîtres et inférieure et égale à 299 points *	10
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 300 à 649 points* à la table de cotation fédérale	20
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 650 à 849 points* à la table de cotation fédérale	40
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur comprise entre 850 à 999 points* à la table de cotation fédérale	80
Nageur ayant réalisé 1 performance d'une valeur supérieure et égale à 1000 points* à la table de cotation fédérale	160

**Les points indiqués intègrent le coefficient de rajeunissement.*

Classement national des clubs (CNCM) – Classement « Trophée Elite »

Principe

Le classement des clubs de chaque championnat de France prendra en compte les dix premiers de chaque épreuve et de chaque catégorie.

Le classement du « Trophée Elite » sera établi à partir de l'addition des points de tous les classements clubs des championnats.

Mode de calcul

Sur chaque épreuve et sur chaque catégorie d'âges, on ne prend en compte que les dix premiers licenciés à la FFN. Sont exclus les invités (nageurs non licenciés à la FFN).

Le barème est le suivant :

1 ^{er} : 11 pts	6 ^e : 5 pts
2 ^e : 9 pts	7 ^e : 4 pts
3 ^e : 8 pts	8 ^e : 3 pts
4 ^e : 7 pts	9 ^e : 2 pts
5 ^e : 6 pts	10 ^e : 1 pt

Récompenses

Le premier nageur français de chaque épreuve dans chaque catégorie sera déclaré « champion de France ». Le nageur étranger terminant premier d'une épreuve sera déclaré « vainqueur des Championnats Open ».

Les trois premiers nageurs français de chaque épreuve recevront une médaille. En cas de présence de nageurs étrangers sur le podium, seul le meilleur sera récompensé. Les trois premiers relais par épreuve et par catégorie seront également récompensés. Un seul relais Open (avec étrangers) sera récompensé. Pour être engagé, un relais ne peut pas être composé de plus de deux étrangers.

Les médailles sont laissées au libre choix de l'organisateur après validation par la FFN.

Les relais composés d'au moins un étranger ne pourront prétendre au titre de champion de France, mais seront déclarés vainqueurs des championnats de France Open. Dans ce cas, le premier relais qui suit dans le classement et composé uniquement de nationaux sera déclaré champion de France.

Programme et horaires

En fonction du nombre d'engagements, une coupure d'une heure sera programmée en milieu de réunion.

Jeudi 27 février 2020

1^{ère} réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 1 | 800 NL messieurs |
| 2 | 100 Dos dames |
| 3 | 100 Dos messieurs |
| 4 | 100 Brasse dames |
| 5 | 100 Brasse messieurs |
| 6 | 50 NL dames |
| 7 | 50 NL messieurs |
| 8 | 200 Papillon dames |
| 9 | 200 Papillon messieurs |
| 10 | 4 x 50 4N mixte |

Vendredi 28 février 2020

2^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|-----------------------|
| 11 | 800 NL dames |
| 12 | 50 Papillon messieurs |
| 13 | 50 Papillon dames |
| 14 | 200 Dos messieurs |
| 15 | 200 Dos dames |
| 16 | 100 NL messieurs |
| 17 | 100 NL dames |
| 18 | 400 4N messieurs |
| 19 | 400 4N dames |
| 20 | 4 x 50 4N messieurs |
| 21 | 4 x 50 4N dames |

Samedi 29 février 2020

3^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|----------------------|
| 22 | 400 NL messieurs |
| 23 | 400 NL dames |
| 24 | 200 Brasse messieurs |
| 25 | 200 Brasse dames |
| 26 | 50 Dos messieurs |
| 27 | 50 Dos dames |
| 28 | 100 4N messieurs |
| 29 | 100 4N dames |
| 30 | 4 x 50 NL messieurs |
| 31 | 4 x 50 NL dames |

Dimanche 1^{er} mars 2020

4^e réunion

Ouverture des portes : 7h30

Début des épreuves : 9h00

- | | |
|----|------------------------|
| 32 | 200 NL dames |
| 33 | 200 NL messieurs |
| 34 | 100 Papillon dames |
| 35 | 100 Papillon messieurs |
| 36 | 200 4N dames |
| 37 | 200 4N messieurs |
| 38 | 50 Brasse dames |
| 39 | 50 Brasse messieurs |
| 40 | 4 x 50 NL mixte |

TEMPS DE QUALIFICATION - CHAMPIONNATS DE FRANCE - HIVER 2020

DAMES

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.3240	1.1050	2.3350	5.2200	11.0200	0.3930	1.2300	2.5700	0.4260	1.3150	3.1700	0.3540	1.1900	2.5550	1.2200	2.5500	6.1200
C2	0.3360	1.1300	2.3900	5.3200	11.2200	0.4080	1.2600	3.0350	0.4390	1.3400	3.2200	0.3680	1.2150	3.0100	1.2550	3.0200	6.2500
C3	0.3430	1.1550	2.4300	5.4400	11.5200	0.4190	1.2850	3.0800	0.4550	1.3780	3.3000	0.3820	1.2450	3.0550	1.2750	3.0550	6.3200
C4	0.3520	1.1700	2.4650	5.5400	12.1500	0.4450	1.3450	3.2050	0.4740	1.4110	3.3600	0.3940	1.2750	3.1050	1.3100	3.1450	6.5100
C5	0.3670	1.2050	2.5500	6.1200	12.5500	0.4770	1.4100	3.3400	0.4940	1.4600	3.4800	0.4300	1.3310	3.1880	1.3400	3.2050	7.0500
C6	0.4010	1.2750	3.0850	6.4000	13.4900	0.5030	1.4650	3.4500	0.5150	1.5150	3.5850	0.4520	1.3840	3.3400	1.3800	3.2800	7.2200
C7	0.4370	1.3500	3.2300	7.0900	14.4500	0.5350	1.5300	3.5700	0.5480	1.5800	4.1250	0.4860	1.4600	3.4800	1.4600	3.4450	7.5300
C8	0.4750	1.4250	3.3800	7.3700	15.4500	0.5700	2.0050	4.1250	0.5940	2.0750	4.2900	0.5270	1.5720	4.0700	1.5450	4.0000	8.2300
C9	0.5430	1.5550	4.0500	8.2500	17.1500	1.0250	2.1200	4.3300	1.0450	2.1550	4.4700	1.0100	2.1000	4.3700	2.0400	4.2100	9.0400
C10	1.0220	2.1100	4.3000	9.1500	18.4500	1.0850	2.2400	5.0000	1.1000	2.2980	5.1550	1.0850	2.2770	5.1430	2.1500	4.5700	10.1000
C11	1.0900	2.2800	5.0500	10.2500	21.1000	1.1600	2.4000	5.3200	1.1700	2.4400	5.4500	1.1900	2.5100	7.1000	2.3000	5.3500	11.3500
C12	1.1700	2.5000	5.5000	11.5700	24.1500	1.2600	3.0200	6.1500	1.2600	3.0100	6.2100	1.3400	3.2400	7.3500	2.5000	6.2500	13.2500
C13	1.2800	3.1900	6.5000	14.0000	29.0000	1.3800	3.3000	7.1500	1.3700	3.2300	7.0800	1.5600	4.1200	9.3000	3.1700	7.3000	15.5500
Au-delà	Sans limite de temps																

MESSIEURS

Cat.	50 NL	100 NL	200 NL	400 NL	800 NL	50 Dos	100 Dos	200 Dos	50 Brasse	100 Brasse	200 Brasse	50 Papillon	100 Papillon	200 Papillon	100 4N	200 4N	400 4N
C1	0.2640	0.5900	2.1200	4.4100	9.4700	0.3240	1.0900	2.3100	0.3530	1.1650	2.4600	0.2940	1.0650	2.3250	1.0900	2.2900	5.1900
C2	0.2740	1.0100	2.1550	4.4800	10.0200	0.3360	1.1200	2.3650	0.3580	1.1850	2.5000	0.3060	1.0850	2.3700	1.1100	2.3500	5.3300
C3	0.2780	1.0190	2.1800	4.5700	10.2500	0.3500	1.1550	2.4300	0.3670	1.2050	2.5300	0.3140	1.1050	2.4050	1.1300	2.3750	5.3900
C4	0.2830	1.0300	2.2100	5.0600	10.4600	0.3630	1.1800	2.4900	0.3780	1.2350	3.0250	0.3250	1.1300	2.4700	1.1500	2.4100	5.5000
C5	0.2900	1.0550	2.2650	5.1900	11.1500	0.3820	1.2250	2.5900	0.3910	1.2700	3.1100	0.3370	1.1600	2.5300	1.1800	2.4950	6.0400
C6	0.3100	1.1000	2.3650	5.3900	12.0000	0.4000	1.2750	3.0900	0.4120	1.3250	3.2200	0.3720	1.2300	3.0700	1.2350	3.0100	6.2900
C7	0.3430	1.1650	2.4900	6.0200	12.4000	0.4290	1.3250	3.1850	0.4580	1.4000	3.3700	0.4000	1.2800	3.2000	1.3050	3.1500	6.5700
C8	0.3640	1.2100	2.5750	6.2100	13.2000	0.4600	1.3900	3.3100	0.4810	1.4700	3.5050	0.4220	1.3400	3.3400	1.3600	3.2600	7.2200
C9	0.3900	1.2650	3.0800	6.4300	14.1000	0.4910	1.4570	3.4500	0.5160	1.5400	4.0500	0.4570	1.4350	3.5200	1.4500	3.4450	7.5500
C10	0.4120	1.3300	3.2400	7.1800	15.2500	0.5290	1.5400	4.0300	0.5600	2.0400	4.2600	0.5000	1.5650	4.1500	1.5400	4.0500	8.3700
C11	0.4550	1.4500	3.5000	8.0500	16.4000	1.0200	2.1800	4.4500	1.0200	2.1600	4.5200	0.5510	2.1400	4.5000	2.0500	4.3200	9.3200
C12	0.5200	2.0600	4.2000	8.5500	18.2500	1.1200	2.3500	5.2000	1.1000	2.3400	5.2800	1.0300	2.3800	5.4000	2.2000	5.0700	10.4500
C13	1.0000	2.2200	4.5500	10.1500	22.0000	1.2200	2.5800	6.1000	1.2000	2.5500	6.1500	1.2500	3.4000	7.4500	2.4000	5.5800	12.3000
Au-delà	Sans limite de temps																